Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 96 (1960)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 1 JUIN 1966 XCVIe ANNÉE — N° 21

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

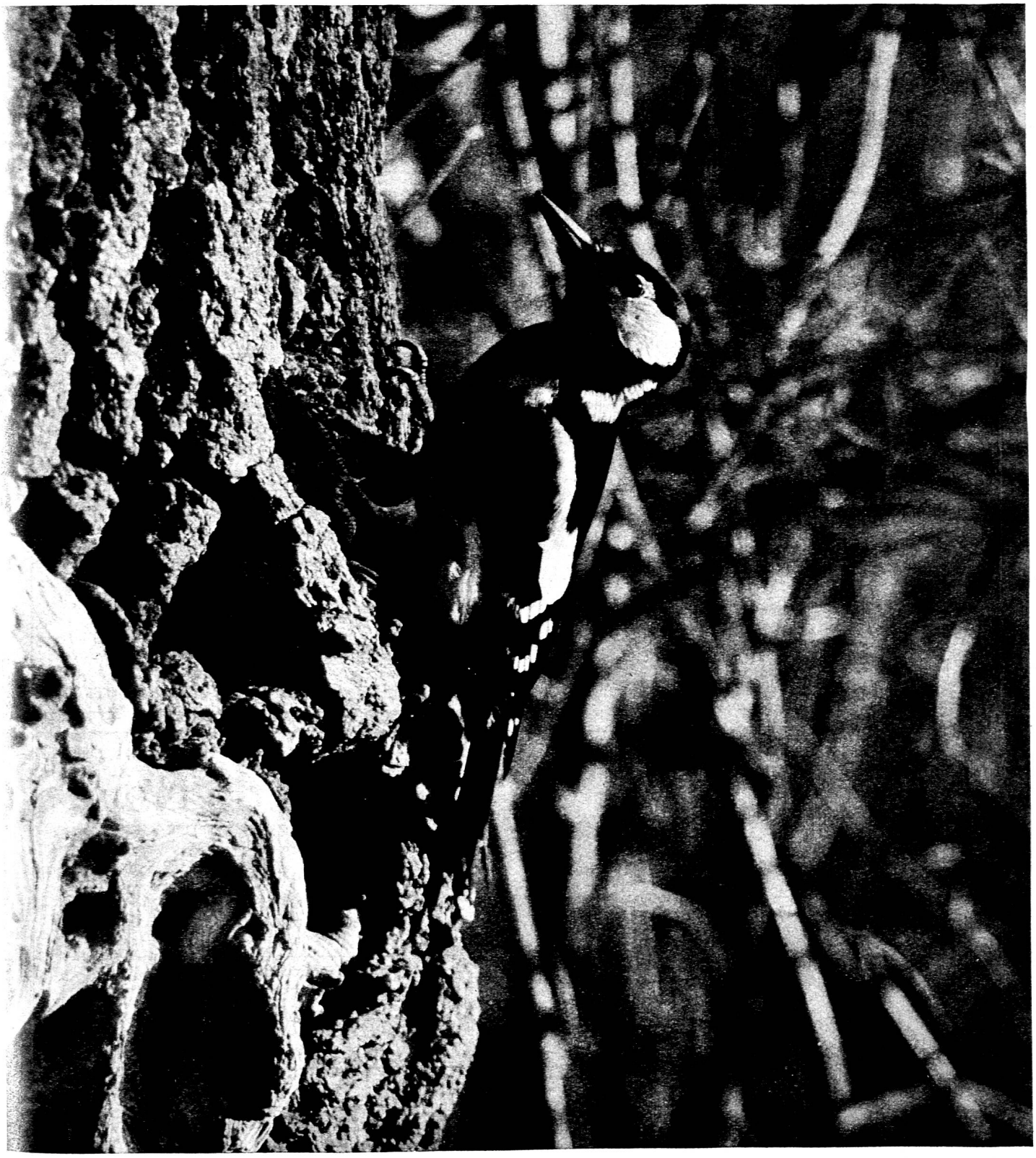

Pic épeiche cherchant sa nourriture

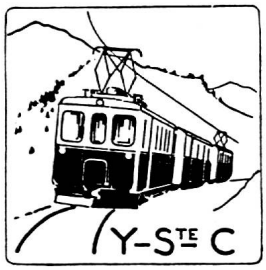

LA
COURSE
D'ÉCOLE
IDÉALE !

Sainte-Croix
Le Chasseron
L'Auberson

Renseignements : Dir. Yverdon-Ste-Croix, Yverdon tél. (024) 2.22.15

Télé-Siège Grindelwald FIRST

Visitez la région de First (alt 2200 m.), centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald. Prix réduits pour courses d'école. Renseignements tél. 036/ 3 22 84.

Col de Jaman

Alt. 1526 m. Tél. 6 41 69. 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux
Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.

Restaurant Manoïre

OUVERT TOUTE L'ANNÉE GRAND DORTOIR
Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.
R. ROUILLER

LA RÉGION DE BIENNE

Sur un petit espace, des buts d'excursion nombreux, variés, facilement accessibles.

Le lac de Bienne, l'île de Saint-Pierre, les hauteurs d'Evilard et des Prés d'Orvin, Macolin, le Seeland, Prêles et le Chasseral, le Vieux-Bienne, Cerlier, La Neuveville, Nidau.

6 bateaux, 3 funiculaires, 1 régional, 2 gorges, 3 sommets, 2 musées, 3 châteaux, 1 ville moderne, 4 villes médiévales.

Une belle leçon de géographie, une région encore peu connue des écoliers romands.

Le Bureau officiel de renseignements de Bienne est à votre disposition, 5, rue Rechberger. Tél. (032) 2 48 98.

GRANDSON

Hôtel du Lac vous offre sa
Terrasse au bord de l'eau
Tranquillité *Sécurité*
H. Montandon - Tél. (024) 2 34 70

Téléférique Loèche-les-Bains - Gemmipass

Altitude : 1410 m. - 2322 m. — Tél. (027) 5 42 01
Le nouveau téléphérique conduit les touristes en 8 minutes au sommet du col.
Billets spéciaux pour écoles et sociétés
PROSPECTUS A DISPOSITION

HOTEL WILDSTRUBEL - COL DE LA GEMMI

2322 m.
Le col de la Gemmi sera praticable début juin.
Prix spéciaux pour écoles et sociétés.
Prospectus et prix courant à disposition.
Famille de Villa. — Téléphone (027) 5 42 01

L'hôtel-pension **LAC D'OESCHINEN**
s. Kandersteg O.B. (1600 m. d'altitude)
se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et sociétés. **Lits, dortoirs.**
David Wandfluh-Berger. Tél. (033) 9 61 19

LE VOYAGE

MOB

toujours un événement pour vos élèves

Nombreux buts d'excursions dans la région des téléphériques

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Rochers de Naye

2045 m

Belvédère incomparable
Jardin alpin le plus haut d'Europe
Hôtel confortable - Dortoirs

Tarif spécial pour écoles

Renseignements : Direction des chemins de fer montreusiens, Montreux

Partie corporative

SPR - COMITÉ CENTRAL

Stage de Chexbres

Les 27 et 28 mai, Chexbres a vu se réunir un séminaire consacré à l'**Ecole et l'apprentissage,** organisé en commun par le **Centre d'information et de Public Relations** et la **Société pédagogique romande.** Une cinquantaine de participants, venus de tous nos cantons romands, y compris Fribourg, mais sans le Valais, ont entendu des exposés de M. G. Volland, chef de l'Ecole d'apprentissage à la Société des instruments de physique, à Genève, sur les **expériences d'un maître d'apprentissage,** de M. E. Jaton, directeur de l'école professionnelle complémentaire de Lausanne, sur **les problèmes de l'enseignement à l'école professionnelle,** de M. Ch. Gasser, directeur de G. Fischer A.G., à Schaffhouse, sur les **aperçus sur le développement de l'économie suisse et ses conséquences pour l'école,** enfin de M. J. Péquignot, adjoint du délégué aux possibilités de travail sur **la Suisse face à quelques impératifs des temps modernes.**

Deux jours de travail, devant un des plus beaux paysages du monde, dans une atmosphère très détendue, où les discussions ont été particulièrement nourries et intéressantes.

Cette deuxième expérience à Chexbres a, elle aussi, brillamment réussi ; un tiers des participants avait déjà assisté au séminaire de l'an dernier et les orienteurs professionnels ont pris une part active aux discussions, en apportant le résultat de nombreuses expériences.

Plus que jamais, il importe que nos élèves qui arrivent à la fin de la scolarité obligatoire soient engagés à faire un apprentissage, et qu'ils puissent choisir le métier pour lequel ils paraissent le plus qualifiés. Cela pose toute une série de problèmes, à l'école d'abord, qui doit s'adapter dans sa structure même, pour que les enfants soient orientés dans les meilleures conditions, à l'école et aux autorités scolaires, qui doivent élaborer un plan d'information atteignant à temps et les élèves et les parents, car de multiples idées fausses et des préjugés inspirent encore souvent le choix d'une profession.

Un des faits importants — souligné par chacun des orateurs — c'est l'interdépendance de tous les pays et de leur économie, et surtout la constatation que les rapports d'aujourd'hui entre les divers éléments de la production, par exemple, évoluent avec plus ou moins de rapidité et exigent tôt ou tard une adaptation complète de nos méthodes.

Une organisation parfaite, du travail intéressant, des renseignements précieux pour notre école, voilà l'actif de ces deux journées. Merci à ceux qui ont permis ces heures d'étude, et particulièrement aux deux directeurs du cours, MM. Niggli, du CIPR, et notre collègue Fierrehumbert.

G. W.

VAUD

COURS SPV DE CRÊT-BÉRARD

Réservez ces trois journées

La SPV avait mis sur pied, l'automne passé à Crêt-Bérard, un cours de perfectionnement de trois jours portant sur le thème général de la composition et de la lecture française. Le succès remporté par ce premier essai a incité le Comité central à organiser cette année un deuxième cours.

Lieu : Crêt-Bérard.

Date : les 24, 25 et 26 octobre 1960.

Pour achever le cycle de l'enseignement du français commencé l'an dernier, les cours porteront sur la grammaire, l'orthographe et la récitation. De plus, quelques heures seront réservées à l'éducation civique, le nouveau plan d'études introduisant cet enseignement pour les filles.

Des détails paraîtront ultérieurement dans l'Educateur. Mais des renseignements complémentaires peuvent déjà être fournis par Pierre Badoux, Essertines s. Yv. (tél. 024 - 3 62 05).

D'ores et déjà, collègues vaudois, retenez ces dates, « agendez », et réservez ces trois jours pour votre enrichissement professionnel. *Le Comité central.*

Echallens — gymnastique

Prochaine leçon mardi 7 juin à 16 h. à Echallens (grande salle du château).

Section de Lausanne SPV

Assemblée ordinaire de printemps jeudi 9 juin 1960 à 17 h., salle des Vignerons (gare CFF). *Le Comité.*

Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille

L'assemblée générale a lieu le 11 juin à 14 h. 30 à l'Hôtel de la Paix, 1er étage, Lausanne. *Le Comité.*

Concours « Nos Loisirs »

L'exposition des travaux présentés au concours « Nos Loisirs » sera ouverte du 12 au 18 juin de 14 à 18 et de 20 à 21 h., à la rue Caroline 9, à Lausanne. Entrée libre. J. P.

Cours de natation

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique (AVMG) organise les mercredis du 15 juin au 6 juil-

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Comité central : *Stage de Chexbres.* — **Vaud :** *Cours S.P.V. de Crêt-Bérard — Echallens. — Lausanne. — Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille.* — *Concours «Nos loisirs». — Cours de natation. — Vacances des jeunes. — Assemblée œcuménique de la jeunesse européenne. — Postes au concours. — La bibliothèque enfantine de Lausanne.* — **Genève :** *Assemblées plénières des 17 et 25 mai. — Soirées de l'UIG à Vernier. UAEE - Soirée «perchettes». — Tournoi de basket-ball de l'UIG.* — **Neuchâtel :** *Centenaire. — Dernier COC. — Séances de gymnastique.* **Divers :** *L'aide de stagiaires de Pro Juventute. — Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : R. Dottrens : *L'éducation au carrefour Fiches de calcul.*

let un cours de natation pour les membres du corps enseignant. Ce cours sera dirigé par M. Jean-Pierre Rieder, maître de gymnastique. Rendez-vous devant la caisse de la piscine de Montchoisi à 18 h. 30. L'horaire des séances suivantes sera fixé par le directeur de cours après entente avec les participants.

Invitation cordiale à tous ceux que cela intéresse. Les frais de déplacement des membres AVMG seront remboursés. Prix spécial pour entrée à la piscine.

Pour le comité AVMG : R. Yersin.

Vacances des jeunes

Une défection étant survenue, « Vacances des jeunes » cherche encore un jeune collègue désireux de fonctionner comme moniteur dans un camp de pré-adolescents (13 à 16 ans) du 10 au 30 juillet, à la Vallée de Joux.

Travail intéressant sous la direction d'un jeune collègue français. Une indemnité est versée aux moniteurs.

Ecrire à M. M. Barbey, instituteur, président de « Vacances des jeunes », 5, chemin du Petit-Beaulieu, Lausanne.

Assemblée œcuménique de la jeunesse européenne

LAUSANNE 1960

On demande cent volontaires

L'Assemblée œcuménique de jeunesse européenne, qui se réunira à Lausanne du 13 au 24 juillet, pose de vastes problèmes d'organisation. En effet, ce ne sont pas moins de 1750 délégués qui vont siéger en commun pendant douze jours. C'est pourquoi la commission d'accueil du comité d'organisation a besoin d'un grand nombre de collaborateurs comme guides, hôtes et hôtesses, placeurs, estafettes, etc. Aussi lance-t-elle un appel aux jeunes de Lausanne et environs qui désireraient saisir cette occasion d'entrer en contact avec des jeunes d'autres pays et d'autres confessions. Toute demande d'inscription ou de renseignement est à adresser à M. J.-L. Cornaz, instituteur, Cour 77, Lausanne.

La Commission de presse.

Postes au concours

Bex. — Institutrice primaire à Bex-village. Entrée en fonctions : 22 août 1960.

Bogis-Chavannes. — Institutrice primaire.

Corsier. — Institutrice primaire aux Monts. Entrée en fonctions : 31 juillet 1960.

Nyon. — Instituteur primaire supérieur. Entrée en fonctions : 29 août 1960. Ne se présenter que sur convocation.

Ste-Croix. — Institutrice enfantine.

Villeneuve. — Instituteur primaire supérieur. Instituteur primaire. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Entrée en fonctions : 29 août 1960.

La bibliothèque enfantine de Lausanne

Vendredi 20 mai dernier, les responsables de la bibliothèque enfantine de Lausanne tenaient leur assemblée annuelle. De nombreuses personnalités amies de l'institution eurent le plaisir d'assister à cette assemblée, sous la présidence solide, calme et bienveillante de M. l'inspecteur P. Aubert. Ce dernier nous montra, par son discours d'introduction, les vicissitudes par lesquelles dut passer la généreuse institution qu'il préside, les trésors de foi et de dévouement dépensés en vingt ans par les animateurs successifs, pour faire d'une grande idée une grande réalité.

Nous ne pouvons que saluer bien bas le courage et la persévérance de ces personnes qui, à côté de leurs tâches journalières, ont su et voulu offrir à nos gosses un choix magnifique de livres, une salle gaie et accueillante.

Plutôt que de résumer maladroitement les paroles de M. Aubert, je préfère lui céder ici la parole :

Discours de M. P. Aubert, président

Mesdames et Messieurs, la présente assemblée générale marque la 20e année de notre activité. Ainsi, notre institution n'est pas encore une dame vénérable, mais elle est fière d'être une jeune et fraîche personne de 20 ans, pleine de santé, de vitalité et d'entrain, puisque comme vous l'entendrez dans un instant son activité a été réjouissante au cours du dernier exercice. Je me permets d'extraire du rapport de Mlle Clerc trois chiffres particulièrement significatifs parce que les trois marquent des records d'activité :

Nous avons enregistré en 1959 plus de 15 000 entrées de lecteurs ou d'emprunteurs à la bibliothèque, plus de 26 000 prêts d'ouvrages divers et une augmentation de 450 volumes dans l'inventaire de nos livres dont le total approche les 6000, doublets non compris.

Ce sont là des statistiques qui montrent éloquemment combien le succès et l'utilité de notre institution ne cessent de s'affirmer et de se confirmer d'année en année. Après vingt ans d'activité, il n'est peut-être pas sans intérêt de jeter un rapide coup d'œil sur notre passé. Il ne s'agit pas d'un historique complet, bourré de dates, de faits et de chiffres, mais simplement de rappeler quelques jalons qui me permettront de silhouetter très succinctement notre histoire et notre raison d'être.

La Bibliothèque enfantine de Lausanne est une œuvre privée d'utilité publique qui a été fondée en 1940, sous les auspices de l'ancien Institut de psychologie bibliologique dont MM. Roubakine (décédé en 1947) et l'éminent pédagogue Adolphe Ferrière étaient alors les animateurs. Parmi les fondateurs il faut citer les noms de Mme Marius Amann-Krafft, première présidente, de Mme Suter, de M. Graz, alors directeur du Secrétariat vaudois de l'enfance. Dès le début, Mlle Elisabeth Clerc, licenciée ès lettres de l'Université de Lausanne et bibliothécaire diplômée de l'Ecole d'études sociales de Genève assuma avec une compétence parfaite la direction effective de l'institution, avec l'aide dévouée bénévole de collaborateurs que je m'excuse de ne pouvoir tous citer.

En ce jour anniversaire où je suis heureux de rendre hommage à ce groupe de premiers animateurs, il m'est particulièrement agréable de relever que deux de ces personnes, Mme Suter et Mlle Clerc, n'ont jamais cessé de lui consacrer leur temps, leur dévouement et leur enthousiasme. On ne dira jamais trop toute la gratitude que nous leur devons à l'une et à l'autre.

Quel était le but de cette bibliothèque enfantine **qui fut la première en son genre en Suisse ?** Son but (qui est d'ailleurs toujours resté le même) était de créer pour les enfants un véritable petit foyer de culture en mettant à leur disposition des lectures aussi riches que possible, dans un cadre familier et sympathique, où les jeunes lecteurs puissent non seulement lire, bouquiner, se documenter, mais encore dessiner, bricoler, se livrer à diverses recherches, participer à des concours, à de petites expositions, préparer de petites causeries ou certains travaux, jouer éventuellement de petites pièces de théâtre, écouter de la musique, bref, avoir toutes sortes d'activités suscitées, éveillées et alimentées par la lecture. Car la lecture intel-

ligente et bien conduite doit agir comme une sorte de catalyseur de l'activité intellectuelle ; la lecture doit permettre, chez l'enfant, chez l'adolescent, de libérer les forces intérieures de la personne, d'en prendre conscience et d'en faire de véritables forces créatrices.

C'est bien là le principe qui est à la base de notre activité et c'est dans cet esprit que notre institution, malgré la modestie de ses moyens et les difficultés de sa destinée, a toujours travaillé.

Car les premières années de son existence furent assez dures et quelque peu précaires. Elle faillit même mourir de malemort si, en 1947, la Municipalité de Lausanne, comprenant tout l'intérêt que présentait une telle institution pour notre jeunesse, n'avait pas décidé de lui porter secours en lui allouant un subside annuel de 2400 francs. Dans les années suivantes, nous avons bénéficié de quelques dons généreux, entre autres d'un don de 5000 francs du Comité de la collecte de la Fête nationale. Quant à la ville de Lausanne, sous l'impulsion de M. le conseiller municipal Jaccottet, elle a progressivement augmenté son aide en nous fournissant les beaux locaux où nous avons le privilège d'être installés depuis 1956 et en portant le montant de sa subvention à plus de 7000 francs. Grâce à cette aide, pour laquelle nous ne saurions trop exprimer notre profonde reconnaissance aux autorités lausannoises, notre existence matérielle a été sérieusement consolidée et depuis 1947 — que nous avions appelé l'année de la mort évitée — la bibliothèque enfantine n'a fait que se développer. D'année en année, le nombre de nos usagers et de nos prêts n'a fait que s'accroître régulièrement jusqu'à atteindre les chiffres record de 1959.

Tout cela m'amène à remercier chaleureusement tous ceux qui sont à l'origine de ce succès. J'ai déjà exprimé notre vive gratitude à la ville de Lausanne et à ses autorités, j'ai hâte d'adresser aussi, et de tout cœur, nos remerciements à notre bibliothécaire, Mlle Clerc, qui s'acquitte de sa tâche avec autant de compétence que de ferveur, ainsi qu'à notre dévouée trésorière, Mme Suter, qui ne se contente pas de gérer nos finances et de tenir nos comptes, mais qui vient encore très régulièrement, et à titre entièrement bénévole, assister Mlle Clerc dans son travail au service des prêts.

Nos remerciements vont aussi aux stagiaires, dont le travail est toujours si apprécié, à M. Le Coal, professeur au Conservatoire, à Mlles Badoux et Chapuisat, institutrices, ainsi qu'à toutes les personnes amies, qui, d'une façon ou d'une autre, collaborent à notre œuvre.

Bien que cela ne concerne pas l'exercice 1959, mais celui de cette année, je voudrais cependant signaler avec une très vive satisfaction que désormais quatre Municipalités voisines, celles de Pully, Prilly, Renens et Lutry, sachant que beaucoup d'enfants de leurs communes utilisent régulièrement les services de notre institution, nous versent un subside d'encouragement de 200 francs de la part de Pully et de 50 francs pour chacune des trois autres localités. Ces gestes ont pour nous une très grande valeur et nous tenons à exprimer d'ores et déjà notre reconnaissance aux autorités municipales et ces quatre communes.

Mesdames et Messieurs, il est temps de clore ce rapport déjà trop long. Je le ferai en exprimant le vœu que notre institution puisse continuer à remplir toujours mieux la mission qu'elle s'est fixée. Puisse-t-elle habituer l'enfant, les jeunes, à aimer et à apprécier le livre le bon livre, à le considérer comme un compagnon inséparable de leur vie intérieure, comme une source de joie, de culture et d'enrichissement.

Puisse ainsi notre chère bibliothèque **contribuer,** dans le très modeste rayon d'action qui est le sien, à promouvoir ces valeurs spirituelles sans lesquelles toute société, quel que soit son niveau de vie matérielle, est guettée par la décadence.

A la suite de cet intéressant historique de la bibliothèque enfantine, Mlle Elisabeth Clerc, directrice dont les aptitudes et le dévouement sont au-dessus de tout éloge, nous présenta son rapport d'activité pour l'année 59. Là encore, résumer serait trahir et je suis persuadé que tous ceux qui s'intéressent à la lecture de notre jeunesse liront avec intérêt ce tour d'horizon qui laisse deviner avec quelle ferveur la bibliothécaire et ses collaborateurs vont de l'avant.

LA BIBLIOTHÈQUE ENFANTINE DE LAUSANNE EN 1959

(Rapport d'activité présenté à l'assemblée générale du 20 mai 1960, par Elisabeth Clerc, bibliothécaire)

Introduction

Sous l'active et bienveillante présidence de M. Paul Aubert, inspecteur scolaire, qui veille sur elle avec une sollicitude paternelle et pour qui rares sont les problèmes insolubles, la bibliothèque a poursuivi en 1959 un essor que nous nous plaisons à souligner. La vie de notre institution est semblable à celle d'un arbre fort et sain qui chaque année déploie de nouvelles branches et de nouvelles feuilles.

Tous les chiffres de notre statistique accusent une augmentation sur 1958.

Nos lecteurs — leur âge

Nous avons inscrit 476 nouveaux lecteurs, 38 de plus qu'en 1958 (1958 : 438). Ces enfants, garçons et filles en nombre à peu près égal sont âgés en moyenne de 7 à 14 ans. Nous en avons cependant nombre de 4 1/2 - 6 1/2 ans et entre 14 et 17 ans. Mentionnons les adultes, papas et mamans qui lisent avec grand plaisir les ouvrages que leurs progénitures rapportent à la maison ou encore ceux qui trouvent dans nos rayons des livres nécessaires à des études et à des travaux, ce dont ils se montrent toujours fort reconnaissants.

(A suivre)

GENÈVE

Assemblées plénières des 17 et 25 mai

I. — Séances du 17 mai

Au cours de cette première réunion, qui eut lieu au Buffet de la Gare avec une forte participation, seul fut discuté le point principal figurant à l'ordre du jour, soit le **problème du recrutement.** Le président commence par nous donner connaissance de l'essentiel du rapport que nous communiqua M. Jotterand, directeur de l'EP, responsable du groupe de travail qui élabora ce document important, dont le but était :

1) **D'établir les données exactes du problème de 1953 à 1960**

Résultats : Le nombre de classe a passé de 704 à 785 soit une augmentation de 81. L'effectif du personnel régulier enfantin et primaire s'est accru de 69 unités (18 + 51). Départs (démissions, retraites, décès) : 23 à 25 par an en moyenne.

Entrées (brevets) : 37 d'où gain de 12 à 14, soit pour les 7 ans : 13 × 7 = 91.

Recrutement du personnel régulier : passe de 81 % à 46 %. (Brevetés - Inscrits.)

Comme en 1959 il y a eu 29 % de personnes inscrites au concours parmi les porteurs de maturités et diplômes délivrés la même année, il n'y aura donc que 13 à 14 % de brevetés en 1962, soit une personne sur sept environ (et non une sur quatre) qui prendra le chemin de l'enseignement enfantin ou primaire.

2) **De déterminer l'évolution probable de la situation jusqu'en 1965**

Résultats : Déficit du personnel enfantin de 1960 à 1965 = — 76.

Déficit du personnel primaire : + 23 — 67 + 4 = — 40.

Donc il faut s'attendre pour 1965 à un déficit minimum de 116 enseignants.

3) **De dresser la liste des mesures éventuelles pour remédier à la pénurie**

Parmi les mesures envisagées dans le rapport, les membres de l'UIG acceptent :

1. l'organisation par le Département d'un examen du même type que celui de la maturité fédérale, mais du niveau exigé par le diplôme de culture générale et d'éducation féminine, et qui donnerait accès au concours d'admission à l'enseignement enfantin ;

2. l'équivalence du diplôme de l'école de commerce pour l'accès au concours d'admission à l'enseignement enfantin et à l'enseignement dans les classes spéciales ;

3. la suspension de l'engagement de cinq ans ;

4. les allégements prévus concernant les examens de connaissances (suppression de l'examen de natation) et les examens d'aptitudes (filtrage et non-sélection, modification de l'examen de jeu pour les candidates à l'enseignement enfantin).

Par contre, ils s'opposent :

1. à l'admission de jardinières d'enfants chargées de diriger les 1res et 2es années enfantines. Cette mesure permettrait l'accès dans l'enseignement enfantin de personnes dont les titres sont inférieurs à ceux exigés pour le concours d'admission ;

2. à toute réduction de la durée des études pédagogiques, tant pour l'enseignement enfantin que pour l'enseignement primaire, car les trois années d'études constituent un minimum au-dessous duquel on ne peut descendre. Les membres de l'UIG ont confié à une commission le soin d'étudier le « contenu » des études pédagogiques qui doit, à tout prix, être revu ;

3. la restriction prévue concernant le passage d'instituteurs dans l'enseignement secondaire. Contraindre un collègue à accomplir dix ans dans l'enseignement primaire avant d'être promu dans l'enseignement secondaire porte gravement atteinte à la liberté de l'instituteur qui ne dispose que de possibilités très minces d'avancement. Cette mesure créerait un obstacle psychologique plus important que l'engagement de cinq ans auquel le Département se propose de renoncer momentanément.

Les membres de l'UIG souhaitent :

1. que tout soit mis en œuvre pour améliorer l'information concernant la profession d'institutrice, d'instituteur et de maîtresse enfantine ;

2. la création de véritables jardins d'enfants pour les enfants n'ayant pas 5 ans révolus ;

3. un examen attentif et bienveillant de toutes les demandes de congé présentées par les membres du corps enseignant primaire et enfantin.

II. **Séance du 25 mai.** — Cette deuxième assemblée plénière se déroula à l'aula de la rue Necker et épuisa les deux points à l'ordre du jour sans pouvoir prendre de véritables décisions, tant l'attitude du Département est incompréhensible.

Enseignement de l'allemand. — Inutile de refaire ici l'historique de la question — vrai serpent de mer. Ce qui ressort de toute cette affaire et de la vive discussion qu'elle suscita parmi nous une fois de plus, ce sont les constatations suivantes :

1. On nous a d'abord estimés incapables d'enseigner l'ABC de l'allemand, en 7e, avec le nouveau manuel « Wir sprechen deutsch », à moins de suivre un cours de perfectionnement obligatoire. Entre nous, ce jugement n'était guère flatteur pour l'enseignement secondaire qui nous avait enseigné cette langue durant six ou sept ans.

2. Tout récemment, on reconnaît au contraire que nous pouvons utiliser ledit manuel dès la rentrée sans préparation spéciale. Alors ?

3. La rétribution d'heures supplémentaires imposées aux maîtres et maîtresses de 7e est pour nous une question d'équité, non d'argent. Dans un canton où fait rage une spéculation éhontée, si nous ne défendons pas énergiquement le principe de cette rétribution, nous pourrions être les victimes d'abus. Sous le prétexte que le fonctionnaire doit tout son temps à l'Etat, pourquoi ne nous imposerait-on pas encore de nouvelles obligations ? L'UIG s'est battue pour obtenir une décente revalorisation, elle se battra encore pour que les droits et la liberté de ses membres soient respectés.

Réforme de l'enseignement secondaire inférieur. — A la suite des articles qui ont récemment paru dans l' « Educateur » sur ce sujet mouvant, vous êtes exactement informés des différents points de vue qui s'opposent pour le moment. En ce qui concerne notre position, elle a été déterminée en fonction de l'intérêt de l'enfant et de notre école primaire qui, à aucun prix, ne doit faire les frais de la réforme, si réforme il y a. Nous n'avons pas oublié comment et pourquoi, en 1946, le projet de l'**école moyenne** a été condamné et enterré sans autre forme de procès. Nous vous tiendrons au courant de la situation chaque fois qu'il sera nécessaire.

E. F.

Soirées de l'UIG à Vernier

Les 18 et 19 mai, notre association a montré, une fois de plus, qu'elle n'avait pas seulement des préoccupations d'ordre corporatif et pédagogique, mais qu'elle était aussi capable d'offrir, quand elle le voulait, un spectacle artistique de qualité à ses membres et à leur famille. Si la salle n'a pas été comble ni le mercredi, ni le jeudi, ce n'est pas par la faute de notre dévoué G. Gallay, qu'il faut remercier chaleureusement pour l'organisation impeccable de ces soirées.

En présence de MM. les conseillers Borel et Duchemin, de MM. Jotterand, Quiblier, Roller, Pittard — maire de Vernier et Wagenknecht, conseiller administratif de la commune, le spectacle se déroula selon le programme prévu — agrémenté en outre d'un nocturne inattendu.

En première partie, le concert de musique ancienne, classique et romantique permit d'apprécier les belles voix et les interprétations nuancées du Groupe choral de l'UIG, dirigé avec maestria par notre inspecteur Delor, dont la baguette semble aussi magique que la

mimique — à voir les résultats qu'il obtient avec ses dociles chanteuses et chanteurs.

Quant à la soliste, notre collègue Liliane Pache, soprano à la voix enchanteresse dans tous les airs qu'elle a interprétés — que ce soit ceux de Campra ou Rameau, de Mozart ou Brahms — je ne trouve pas dans notre « vocabulaire orthographique » assez de mots pour dire les louanges qu'elle mérite.

En deuxième partie, ce fut l'Echo de Vernier qui nous transporta chez Molière. Dans un décor original de Pellarin et les costumes éclatants de notre collègue Schaer, le « Mariage forcé » fut enlevé magistralement grâce à la fougue talentueuse de Ch. Pellet-Sganarelle, à la drôlerie de Goy-Pancrace, au Marphurius d'Eigenman et aux talents divers des autres acteurs et actrices de l'équipe. Tous sont à féliciter pour la façon dont ils ont campé leur personnage, selon les directives du metteur en scène Lipp. Bravo ! E. F.

UAEE — Soirée « perchettes »

Qui dit mois de juin dit soirée « perchettes ». Elle aura lieu le mercredi 15 juin à 19 h. 30 au Restaurant Doebli, à la Belotte. (Transport en voiture.) Rendez-vous au Pré l'Evêque à 19 heures. Inscrivez-vous auprès de Mlle Germaine Hurni, Plan-les-Ouates. Tél. 8 12 50 jusqu'au lundi soir 13 juin. C. G.

Tournoi de basket-ball de l'UIG

Le 2e tournoi organisé par l'UIG basket s'est disputé dimanche 22 mai dans la salle de gymnastique de l'école Geisendorf. Les équipes qui avaient participé à notre premier tournoi de septembre 1959 étaient à nouveau de la fête. Il y avait une équipe de l'Ain (avec des joueurs de Bourg-en-Bresse, Bellegarde, Nantua), une équipe de stagiaires (que nous verrons avec plaisir grossir les rangs de nos équipes l'an prochain), une équipe vaudoise toujours emmenée par notre collègue Moreillon. Enfin l'UIG avait délégué ses deux fidèles équipes qui comme vous le constaterez d'après le classement final ont tenu à encadrer les invités de ce tournoi. Une sixième équipe, celle de La Chaux-de-Fonds avait accepté notre invitation et nous l'en remercions. Le matin était réservé aux matches de barrages. Deux poules de trois équipes avaient été formées et les résultats suivants furent enregistrés.

Groupe I

Vaud bat Genève II 37 à 32
Ain bat Genève II 35 à 19
Ain bat Vaud 46 à 41

Classement : 1. Ain ; 2. Vaud ; 3. Genève II.

Groupe II

Genève I bat Stagiaires 45 à 31
Neuchâtel bat Stagiaires 35 à 31
Genève I bat Neuchâtel 44 à 25.

Classement : 1. Genève I ; 2. Neuchâtel ; 3. Stagiaires.

Les équipes participèrent l'après-midi aux finales qui toutes donnèrent lieu à des luttes palpitantes. Les résultats furent très serrés jusqu'à la fin, les équipes se tenant de très près les unes des autres.

Grâce à la générosité des autorités cantonales et municipales ainsi que des grandes « maisons » de la place, chaque équipe reçut un souvenir.

L'UIG a offert un magnifique challenge qui sera mis en compétition chaque année et gagné définitivement par l'équipe le remportant trois fois consécutivement. Nous remercions vivement le comité de l'UIG de son geste sympathique. Il nous prouve l'intérêt qu'il porte à ses équipes.

Merci à nos collègues Georges Piguet, Samuel Rochat ainsi qu'à notre entraîneur Roger Domenjoz qui arbitrèrent toutes les rencontres à la perfection.

Nous remercions également MM. Sauthier et Neuenschwander qui nous ont honorés de leur présence.

Résultats des finales

5e et 6e place : Stagiaires bat Genève II 35 à 27
3e et 4e place : Vaud bat Neuchâtel 33 à 30
1re et 2e place : Genève I bat Ain 41 à 36.

Classement final

1. Genève I ; 2. Ain ; 3. Vaud ; 4. Neuchâtel ; 5. Stagiaires ; 6. Genève II.

Le tournoi 1960 est fini. Nous vous donnons rendez-vous à celui de 1961.

Ch. Cornioley - H. Stengel.

NEUCHATEL

Centenaire

Le CC recommande à tous les hésitants de se décider à participer à la fête du 18 juin. La vente des cartes marche bon train et nous voulons croire qu'aucun membre ne se privera du plaisir de célébrer le Centenaire. Une cohorte de gens de bonne volonté vous prépare réception, conférence, exposition, musique, chant, théâtre, etc. Procurez-vous la carte rose à 10 fr. qu'il est indispensable de présenter à l'entrée de toutes les manifestations (concert excepté). Il a été convenu que tous les membres du COC et du CC ainsi que tous les collaborateurs devaient aussi acheter leur carte.

W. G.

Dernier COC

Le travail de préparation de la fête du Centenaire a pu se faire sans que le comité ait eu à se réunir trop fréquemment grâce au travail intense de quelques-uns de ses membres à qui d'ores et déjà nous disons toute notre reconnaissance.

Cette séance (23 mai) semble bien devoir être la dernière.

Mlle Voumard lit son procès-verbal, concis et clair.

Puis nous passons au détail de toute l'organisation de la journée du 18 juin : parcage des voitures, réception des invités, collation, précision de l'horaire, scène, micro, police de contrôle, conférence, exposition (M. Schopfer est présent, tous projets en mains et au point, n'attendant plus que des collaborateurs au chef-lieu), banquet, major de table, discours, concert, souper, direction de la soirée, tombola, etc. Cette énumération prouve que la charge du COC n'est pas une sinécure.

Cinq classes ayant participé au concours agrémenteront la matinée de deux chœurs chacune.

La presse sera invitée à se faire représenter à la fête.

La caissière, Mlle Schmid, soucieuse et attentive, vogue dans les factures à payer...

Nous apprenons avec plaisir que les cartes de fête s'écoulent bien. La participation promet d'être fort satisfaisante. On ne fait pas deux Centenaires. Que les hésitants ne l'oublient point ! W. G.

Séances de gymnastique

L'Association cantonale neuchâteloise des maîtres d'éducation physique organise, depuis de longues années déjà, des séances hebdomadaires d'entraînement, destinées à tous les membres du corps enseignant. Au cours de ces séances, vous trouverez de la matière pour vos leçons de gymnastique, tout en maintenant votre forme physique et en vous délassant. Nous invitons cordialement tous les collègues à y prendre part.

Boudry : Séances mixtes jeudi 17 h 15 - 18 h. 45 ; directeur : M. A. Berger.

La Chaux-de-Fonds : Messieurs, jeudi 18 h. 15 - 20 h., nouvelle halle ; directeur : A. Vuille.

La Chaux-de-Fonds : Dames, vendredi 18 h. 15 - 20 h., nouvelle halle ; directeurs : A. Vuille, C. Monnier.

Le Locle : Messieurs, vendredi 18 h. 15 - 19 h. 45, halle des Jeannerets ; directeur : R. Fidel.

Le Locle : Dames, mardi 17 h. 45 - 19 h. 15, halle des Jeannerets ; directeur : J.-P. Boucherin.

Neuchâtel : Dames, mardi 17 h. - 18 h. 30, halle de la Promenade ouest ; directrice : M. Gilliard.

Vauseyon : Séances mixtes, jeudi 18 h. - 20 h. : directeur : P. Steiner.

Val-de-Ruz : Séances mixtes, mardi 16 h. 30 - 18 h 45, halle de Cernier ; directeurs : S. Bouquet, G. Cuche.

La Commission technique.

DIVERS

L'aide de stagiaires de Pro Juventute

Au cours de l'an dernier, PRO JUVENTUTE a procuré 771 stagiaires bénévoles (jeunes filles et jeunes gens) à environ 600 familles campagnardes surchargées (il s'agissait surtout de petits paysans et de paysans de la montagne), familles comptant de nombreux enfants ou se trouvant dans la gêne par suite de maladie ou de malheur qui ne pouvaient engager aucune main-d'œuvre rétribuée. Ces stages totalisant 15 892 jours de travail ont été accomplis par des élèves d'écoles secondaires et normales, des apprentis, des étudiants et des personnes exerçant une profession, dont l'âge allait d'environ 16 à 60 ans et qui ont déployé une activité à la fois multiple et fructueuse. Combien de bonnes relations durables se sont ainsi nouées ! Les jeunes se sont familiarisés avec d'autres conditions de vie, ils ont acquis des connaissances sur le plan humain, professionnel et social, tout en comprenant combien une telle aide peut être une source de bonheur.

Il y a toujours beaucoup plus de familles surchargées que de stagiaires ; il est absolument nécessaire qu'un plus grand nombre de bénévoles se mettent à disposition. Les frais de voyage et d'assurance, éventuellement un modeste argent de poche, sont couverts par des ressources publiques ou Pro Juventute. Chaque stagiaire choisit lui-même « sa » famille. Si vous pouvez vous libérer durant 2-4 semaines ou plus longtemps, ne manquez pas de vous annoncer auprès de **l'Aide de stagiaires de Pro Juventute, Seefeldstrasse 8, Zurich 8, tél. (051) 32 72 44.**

Bibliographie

Savoir faire... de la céramique, par L. et H. Lundkvist. Collection Savoir Faire. Ed. Sélection J. Jacobs, Paris. 80 p., 21 × 27. Déc. 1959.

En octobre 1958, je signalais dans le bulletin no 34 les trois premiers volumes d'une nouvelle collection, intitulée « Savoir Faire », et qui traitaient du travail du raphia, du rotin et de la confection d'animaux rembourrés. Je signalais le luxe de leur présentation, la façon très moderne dont elles étaient conçues, la richesse de l'illustration.

Depuis, la collection s'est développée : nous en sommes aux numéros 6/7 consacrés à la céramique. « Façonner l'argile pour en faire des objets de toutes sortes a, de tout temps, été l'un des moyens les plus complets dont ait disposé l'homme pour exprimer sa fantaisie. S'enrichissant des acquisitions faites au cours des siècles, la technique ancestrale de la céramique s'est transmise jusqu'à nous et connaît aujourd'hui même un nouvel épanouissement. »

Evidemment, la céramique exige un outillage, tour de potier, four pour la cuisson des pièces, qui ne se trouve pas si communément que celui d'autres travaux manuels, mais son acquisition n'est plus impossible ; la technique nécessaire à son utilisation exige, certes, une longue pratique, mais les explications sont si claires, les photographies si évocatrices, qu'on se sent encouragé à se mettre à l'œuvre.

Après un bref historique de la céramique, les auteurs donnent les éléments du travail au four, du façonnage à la main, de l'emploi des moules, de l'estampage, de la décoration, de l'émaillage et de la peinture. Ceux qui déjà, peu ou prou, ont pratiqué cet art trouveront là d'excellents conseils et de précieuses suggestions. Quant aux autres, ils ne pourraient trouver de meilleur guide.

Avec du raphia synthétique, par G. Kroncke. Collection Savoir Faire. Ed. Sélection J. Jacobs, Paris. 48 p., 17,5 × 17,5.

« Résistant, souple, de largeur égale, de longueur illimitée et disponible en un grand choix de coloris, telles sont les qualités du raphia synthétique. » ... « Ces qualités ouvrent un vaste champ à de nouveaux travaux de raphia dont ce livre est le premier à donner des idées précieuses, des conseils avertis et des modèles attrayants. »

Le raphia synthétique est un matériau, sinon nouveau, du moins encore assez peu répandu et qui, au début, semble avoir été réservé à la confection d'abat-jour. Mais ses qualités permettent bien d'autres utilisations, et dans ce domaine l'outillage est à la portée de tout le monde, et la technique peut être aisément maîtrisée aussi bien par les tout jeunes que par les adolescents, les adultes ou les vieillards.

La très riche illustration photographique, caractéristique de la collection, suggère de nombreux modèles en broderie, en broderie en relief, en tricot, au crochet et tissés. On y rencontre des sacs, des étuis à lunettes et à cigarettes, des corbeilles, un couvre-livre, une serviette et combien d'autres choses encore, même des chaussures !

Les explications sont claires, soulignées par des dessins au trait, et tout cela constitue un ouvrage capable de rendre de très grands services aux instituteurs et aux institutrices en quête d'idées pour les travaux manuels dans leur classe. G. W.

CLAIRVUE
NEUCHATEL
Portes-Rouges 163
Nos 10 opticiens spécialistes suivent en conscience les prescriptions et ordonnances de Messieurs les oculistes.

Partie pédagogique

L'ÉDUCATION AU CARREFOUR

Notre époque, plus que toute autre période de l'histoire, se caractérise par l'étendue et l'intensité des transformations et des changements qui se produisent dans nos conditions d'existence sous l'influence du progrès scientifique et des applications de la technique qui en découlent.

Certains de ces changements sont d'ordre matériel et nous les acceptons avec empressement ; sans difficulté, nous adoptons, si cela nous plaît, les vêtements en tissu synthétique et délaissons la laine, le coton ou la soie ; toutes les maîtresses de maison qui le peuvent abandonnent sans regret le baquet à lessive pour la machine à laver et nous savons aussi que l'adaptation trop rapide à la conduite des engins motorisés est la cause fréquente de multiples accidents.

Sur le plan du confort et de la facilité, nous réagissons avec une satisfaction que personne ne cherche à cacher. Presse, radio, cinéma, télévision sont entrés dans les mœurs au point de créer, chez certains, un tel état de besoin que leur absence est durement ressentie comme une privation.

Le premier spoutnik nous a éberlués ; c'est tout juste aujourd'hui si nous lisons les articles annonçant le lancement d'un nouvel engin intersidéral. Seule la bombe atomique, par les effroyables possibilités de destruction dont elle est porteuse, entretient au cœur des masses l'angoisse et la peur.

Aucun domaine de la pensée où de l'action n'échappe à cette évolution accélérée, et pourtant il en est un dont nous nous préoccupons fort peu, en face duquel l'aveuglement est général, où nous croyons pouvoir faire fi des transformations de toute nature pour maintenir des positions que nous croyons solides et fondées en raison. Ce domaine, c'est celui de l'éducation.

Celle-ci, dans tous les temps et sous tous les climats, a été une force de conservation et de protection des communautés humaines, qu'elle se soit manifestée dans la famille, dans les groupes sociaux : clans, tribus, classes, castes, plus tard dans les écoles.

Il est curieux de constater que la légitimité d'une telle conception ait été codifiée en quelque sorte au moment même où elle a été mise en doute et où l'évolution des idées et surtout des faits dont je désire vous entretenir a commencé.

C'est en 1918 qu'Emile Durkheim a donné une définition, bien connue, de l'éducation. Le fait qu'elle caractérise encore un peu partout les pratiques pédagogiques constitue une grave erreur et une menace dont on commence à mesurer les dangers.

« Toute éducation consiste en un effort continu pour imposer à l'enfant des manières de voir, de sentir et d'agir auxquelles il ne serait pas spontanément arrivé. L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale ; elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et mentaux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné. »

Il serait facile de montrer que les pratiques de l'éducation dans la famille et dans les écoles, aux diverses périodes de l'histoire, ont été en parfaite concordance avec l'objectif que Durkheim assigne à celle-ci.

Je n'en ai pas le temps mais je tiens à attirer votre attention sur un fait paradoxal. La plupart des penseurs qui, au cours des âges, ont réfléchi au problème de l'éducation, ont tous pris position contre la pédagogie de leur époque et ont fait figure de révolutionnaires et d'incompris. Ils ont été âprement combattus et même menacés dans leur existence. Rabelais, Comenius, Rousseau, Pestalozzi pour ne parler que de ceux-là, et ne pas remonter à Socrate, ont connu une vie errante comme Rabelais, l'exil comme Comenius et Rousseau, les pires épreuves comme Pestalozzi. Quel a été leur crime ? Celui de dénoncer l'erreur fondamentale de l'éducation subordonnant la formation morale et le développement intellectuel de la jeunesse aux conceptions et au conformisme des adultes. Ceux qui les ont attaqués et qui ont pu s'imaginer qu'ils avaient réussi à empêcher leurs idées de se répandre ont disparu dans le silence et l'oubli mais nous trouvons profit à lire et à méditer ces œuvres jugées impies, leurs auteurs étant devenus les classiques de l'histoire de la pédagogie.

Et si nous les lisons encore, c'est que l'éducation continue à sacrifier l'avenir au passé, à la volonté des adultes de former les jeunes à leur image, à leurs modes de penser et de se comporter.

Jusqu'à une époque très proche de la nôtre cette conception de l'éducation et de la pédagogie qu'elle suppose trouvaient sa justification dans la réalité de deux faits dont la nature a fondamentalement changé de nos jours :

la structure du milieu social,
la conception que l'adulte se fait de l'enfant.

Contrairement à ce qui se passe sous nos yeux, la vie sociale, au cours des siècles, a été relativement stable, car les rapports sociaux, avant 1914, pour fixer une date, évoluaient avec lenteur, l'amplitude des changements étant fort minime.

La structure sociale des sociétés, quel que soit le niveau de développement des différents pays, résultait de la juxtaposition de milieux fermés, sans grandes relations les uns avec les autres : familles, quartiers urbains, villages, régions, voire pays, etc. La continuité, je dirai même la monotonie de la vie alors que les moyens de communication, d'information et de délassement étaient inexistants ou presque, favorisait l'emprise sur les individus de la conscience publique et de ses impératifs. La bonne conduite, le comportement attendus de chacun procédaient beaucoup plus de la peur du « qu'en dira-t-on » que de la conscience du devoir moral ou de la recherche de la vertu !

Cette stabilité relative justifiait la transmission aux jeunes des modes de vie et de penser des adultes, les premiers étant appelés à vivre dans le même cadre social que leurs aînés. Par exemple, la majorité des travailleurs manuels et intellectuels qui avaient appris un métier ou une profession pouvaient exercer l'un ou l'autre leur vie durant, sans avoir à s'adapter à des méthodes ou à des moyens nouveaux et il ne venait pas à l'idée d'un père qui choisissait un apprentissage pour son fils que le métier qu'il envisageait de lui donner ne lui permettrait pas de gagner son pain tout au long de son existence.

Aujourd'hui, les conditions de travail, les méthodes, l'outillage des travailleurs manuels et intellectuels sont en constante transformation ; l'ouvrier, l'employé de bureau, le médecin, l'ingénieur doivent constamment redevenir des apprentis. Il n'y a qu'une seule

catégorie de travailleurs qui continuent à employer des méthodes et un outillage inchangés : les instituteurs et les maîtres secondaires !

Ce que je viens de dire concerne plus particulièrement les modes d'agir ; qu'en est-il des modes de penser ? L'école ayant eu de tout temps pour mission de préparer à la vie, c'est pour tenir compte des conditions de la vie que se sont constitués et organisés au XIXe siècle les systèmes scolaires tels qu'ils existent encore aujourd'hui.

Nos écoles, tant primaires que secondaires, sont les héritières de la culture de la Renaissance dont le double caractère a été d'être individualiste et intellectualiste. Son but était d'assurer à de petites minorités l'épanouissement de chacun de ceux qui les composaient, c'est-à-dire l'épanouissement de l'individu considéré en soi, acquérant les qualités nécessaires à vivre dans une société d'individus semblables à lui et se reconnaissant par leur érudition, leurs problèmes, leurs bonnes manières et constituant l'élite ou la bonne société à qui était réservée l'instruction.

Cette culture, c'est-à-dire en fait la fin la plus haute assignée à l'éducation intellectuelle, a peu changé au cours des siècles ecoulés. Elle continue à mettre au premier plan les intérêts intellectuels, la connaissance, la jouissance esthétique. C'est pourquoi toutes les réformes jugées nécessaires de l'enseignement du second degré sont combattues et repoussées, au nom de cette culture, par ceux qui la possèdent et sans aucune considération des faits, des événements, des nécessités, des besoins sociaux.

Dès le XIXe siècle, les théories pédagogiques d'Herbart ont singulièrement aggravé le caractère intellectualiste de l'enseignement et ont contribué jusqu'à nos jours à exclure en fait l'éducation des écoles, puisque, selon Herbart, de qui sont issues les pédagogies encore pratiquées, l'enseignement, par lui-même, est éducatif. On enseigne dans les écoles et l'on se dispense d'éduquer.

Quant au caractère individualiste de l'éducation, il procède à la fois de la conception de la culture que je viens d'exposer, et des théories du libéralisme qui ont eu pour conséquence de faire de la concurrence le moteur des entreprises et de l'économie.

Comme la vie est une lutte, où règne une concurrence sans merci, l'instruction et l'éducation doivent armer chaque individu autant qu'il est possible afin de lui permettre de triompher dans cette compétition qui exclut les faibles à l'avantage des puissants.

C'est sur ce principe, non formulé mais admis, que repose la pédagogie dans nos démocraties et particulièrement nos régimes de discipline.

Puisque la vie implique concurrence de tous et réussite de quelques-uns, préparer à la vie consiste à organiser dans la classe même un système de compétition reposant sur l'émulation, qui tienne l'élève constamment en haleine. De là, l'arsenal des notes, des classements, des examens, des récompenses de toute nature, valorisant les uns au détriment des autres. Chaque enfant voit dans son voisin un concurrent qu'il se garde bien d'aider : c'est, du reste, strictement défendu, et quand son esprit de camaraderie et son besoin de coopérer le poussent à enfreindre la consigne, il est sévèrement puni !

Il existe, bien heureusement, des systèmes scolaires où l'esprit de lutte et de concurrence s'est singulièrement atténué, pour faire place à une pédagogie de la collaboration et du groupe. Mais la tradition subsiste dans beaucoup d'autres et stérilise tous les efforts de coopération et d'éducation sociale.

Je ne m'arrêterai pas au second fait, qui a pu justifier la conception individualiste et intellectualiste de l'éducation : l'ignorance, dans laquelle les éducateurs ont été si longtemps, de la vraie nature de l'enfance. Cette ignorance a disparu. Nous savons tous à quel point l'enfant est différent de l'adulte et nous connaissons tous les aspects successifs de sa croissance physique, intellectuelle et affective ; mais nous savons aussi avec quelle lenteur les enseignements de la psychologie génétique prodigués aux élèves des écoles normales et dans les instituts de pédagogie influencent les pratiques pédagogiques, les méthodes et les programmes d'enseignement.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Nous sommes en 1960, et ce qui caractérise le monde de 1960, c'est l'inadaptation manifeste des individus et des groupes sociaux, de la famille aux peuples et à leurs gouvernements, aux bouleversements produits par le progrès scientifique et ses applications à la technique. Tout se passe comme si le cerveau humain était incapable de tirer un parti intelligent des inventions et découvertes dont il est l'auteur.

Un autre fait est l'élargissement de tous les problèmes qui règlent les rapports entre les hommes à la limite du monde. Accélération et multiplication des moyens de transport et d'information ont brisé les cadres nationaux : qu'il s'agisse des œuvres de la pensée et de l'art, de l'économie industrielle et agricole, de la lutte contre la maladie et les fléaux, même celui de la guerre, aucun pays ne peut plus prétendre à son indépendance et à sa souveraineté. Obligatoirement des accords sont recherchés, mis au point et lentement, malgré les obstacles et les difficultés, le monde en gestation est à la recherche de son unité.

Quelles influences cette situation a-t-elle sur d'éducation ?

Tout d'abord, des manifestations comme celle à laquelle vous êtes venus participer et qui témoigne d'une internationalisation des problèmes éducatifs, comme le montrent aussi la création et l'activité de l'UNESCO et du Bureau international d'éducation.

Mais, sur un terrain beaucoup plus restreint, une classe, par exemple, que constatons-nous ?

La présence d'écoliers tout à fait différents de ceux d'un passé encore proche de nous.

Qu'est-ce qui différencie l'enfant d'aujourd'hui de celui que j'ai eu dans ma classe il y a un peu moins de cinquante ans ?

Cet enfant ne vit plus en milieu fermé et les consignes extérieures qui s'imposaient à ses camarades autrefois ont disparu ; il s'est libéré. La radio, le cinéma, la presse, le disque, la rue lui apportent de multiples connaissances et informations, en vrac, qui sont pour lui autant d'occasions de comparaisons, de jugements, de désirs, d'insatisfactions.

Il ne connaît plus l'atmosphère austère de la famille dont la contrainte était souvent excessive, mais qui lui donnait une sécurité qu'il a perdue. Il est devenu un autre être, arrivé trop vite à un état de développement psychique qui n'est pas en accord avec sa croissance physique ; son équilibre intérieur est rompu ; il est à l'image de ces plantes forcées qui ont poussé trop vite et dont l'aspect fait illusion : elles n'ont aucune vigueur, aucune résistance, aucune saveur propre.

L'enfant, l'adolescent ne comprennent plus les adultes, et les adultes ne les comprennent pas. Ils sont inadaptés au monde et ne savent plus se conduire parce qu'on ne leur a pas appris, parce que ce que l'école leur enseigne n'a aucun rapport avec la vie, avec leurs expériences, avec leurs intérêts, avec leurs besoins.

On parle de « difficiles », de « caractériels », on se la-

mente de voir augmenter la délinquance juvénile, on écrit des livres sur les inadaptés scolaires, mais fort peu sur l'inadaptation de l'école à l'enfant ; on parle de **rééducation,** mot qui veut dire très exactement qu'il faut recommencer une éducation parce que la première a échoué.

L'adulte, de son côté, a perdu sa tranquillité d'esprit, il est devenu le jouet des événements divers qui lui ont fait perdre aussi sa sécurité, il est submergé par le flot des informations contradictoires qui lui viennent de toutes parts, il est la proie de la propagande qui attise ses désirs ou ses inimitiés, il est victime du confort et du bruit, il vit dans l'angoisse du lendemain ou alors il cherche l'évasion et se lance à corps perdu dans les délassements de tous genres qui s'offrent à lui.

Pour un nombre considérable de nos contemporains, vivre ce n'est plus faire face à la réalité et à ses problèmes, c'est fuir, s'étourdir, faire n'importe quoi, pourvu qu'on ne se trouve pas seul avec soi-même pour penser et réfléchir.

Les adultes sont aussi inadaptés aux conditions de vie actuelles que les enfants, parce que les habitudes de vie que l'éducation reçue dans leur jeunesse leur a données ont disparu et que leur accommodation au monde ne s'est pas encore réalisée.

Si tant de familles sont dans le désarroi et si l'on peut se plaindre à juste raison des insuffisances et des erreurs de tant d'éducations familiales, cela tient beaucoup plus à l'incapacité des parents à se conduire eux-mêmes qu'à leur mauvaise volonté, ainsi qu'en témoigne le succès des écoles de parents qui se créent un peu partout.

A côté de ceux qui sacrifient leurs enfants à leurs aises et à leur désir de jouissance comme à leur égoïsme, il y a la masse de ceux qui ne savent pas agir et qui sont dans l'incapacité d'éduquer leurs enfants, les moyens utilisés à leur endroit par leurs propres parents démontrant à l'usage leur inefficacité.

Ces difficultés de l'éducation familiale se retrouvent dans l'éducation scolaire à un degré moindre encore parce que l'école dispose d'une organisation et d'un système de sanctions qui permettent encore aux instituteurs de « tenir ». Mais je ne risque pas d'être démenti si j'affirme qu'un état de crise existe, que ressentent particulièrement les éducateurs qui ont derrière eux une longue carrière.

Au début de celle-ci, ils ont agi avec leurs élèves comme on le leur avait appris au cours de leurs études : ils ont enseigné comme on avait toujours enseigné. Aujourd'hui, devant les réactions et les attitudes des enfants qu'ils ne comprennent pas et qui les irritent souvent, ils font comme ils peuvent et rares sans doute sont les éducateurs professionnels qui peuvent affirmer en toute bonne conscience que leur tâche journalière leur apporte les satisfactions qu'ils en ont attendu.

Cette situation et ces faits ont donné naissance à un phénomène extraordinaire, qui n'a pas son pareil dans le passé : le pôle de l'éducation est en train de changer.

Il y a un peu plus d'un siècle, quand s'est constituée la carte de l'Europe, au lendemain des guerres napoléoniennes et que l'enseignement est devenu obligatoire, ont été créées les écoles normales dans lesquelles on enseignait aux futurs instituteurs la « norme », c'est-à-dire les principes et les moyens d'une éducation nationale pour ne pas dire nationaliste, capable d'assurer la cohésion et de développer le sentiment d'appartenance à un pays déterminé ! Vous savez ce que cela a donné en matière d'enseignement de l'histoire et de manuels d'histoire ! On en est heureusement revenu et la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par les délégués gouvernementaux à l'assemblée générale des Nations Unies a donné une définition de l'éducation qui est aux antipodes de celle de Durkheim :

« L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. » Non plus un « effort continu pour imposer » !...

Mais viser au plein épanouissement de la personnalité humaine !

En se plaçant au point de vue le plus réaliste qui soit, on peut assigner à cette éducation de la personne deux objectifs immédiats aussi importants et nécessaires l'un que l'autre :

améliorer les relations humaines pour assurer une meilleure compréhension entre les individus, les peuples et les pays ;

développer au maximum les facultés ou les capacités des êtres humains à s'adapter à des conditions d'existence en voie de continuelle évolution.

Sur le premier point, on peut presque parler de la mauvaise conscience des hommes et des peuples, car la fraternité humaine et la compréhension qu'elle implique ont été prêchées il y a vingt siècles par le fondateur du christianisme.

Mauvaise conscience car ce n'est pas la vertu qui pousse les générations actuelles à rechercher la compréhension et l'entente, c'est la nécessité, l'intérêt et la peur.

La nécessité, parce que les problèmes de toute nature qui se traitaient autrefois à l'échelon de la région, du pays ou d'un groupe de pays se posent maintenant à l'échelle du monde. La complémentarité et l'interdépendance de tous les pays est aujourd'hui un fait de l'économie. Dès lors, puisqu'on dépend les uns des autres, il est normal qu'on cherche à s'entendre et à se comprendre, dans l'intérêt de tous et de chacun.

La peur ! ai-je besoin de dire pourquoi ? Si l'on ne s'entend pas et que l'on envisage de recourir à la force pour imposer son point de vue, on sait que cela signifiera l'extermination d'une grande partie de l'humanité et le globe rendu inhabitable pour ceux qui subsisteront.

Si l'on renonce au conflit armé, obligatoirement il faudra s'accorder mutuellement des concessions, apprendre à se supporter, pour parvenir à s'entendre.

En 1921, lors de sa fondation, à Calais, la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle adoptait, entre autres, les principes de ralliement suivants :

« L'éducation nouvelle doit combattre, sous toutes ses formes et par tous les moyens, l'esprit de compétition égoïste pour lui substituer un esprit de coopération qui amène l'enfant à se dévouer entièrement à la collectivité dont il fait partie. »

A cette époque, l'éducation à la compréhension internationale a pu apparaître comme une vue de l'esprit d'idéalistes sans grand contact avec le réel. C'est aujourd'hui une nécessité. C'est même le problème le plus urgent que notre génération ait à résoudre si l'on songe à l'opposition des idéologies dans le monde, à ce volcan qu'est devenue l'Afrique, à ce que représente, pour le meilleur ou pour le pire, l'expansion de la République de Chine.

Si j'ai dit que les individus et les peuples ont mauvaise conscience c'est parce que, persuadés, eux tous, de cette nécessité, ils ne font rien ou pas grand-chose pour adapter à celle-ci les méthodes d'éducation.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, proclamée à l'unanimité des pays membres des Nations Unies en 1948, parle du renforcement du respect des droits de l'homme et d'une éducation qui doit favoriser

la compréhension, la tolérance, l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux et religieux. Le Bureau international d'éducation est à l'œuvre depuis 1929, l'UNESCO depuis 1945 !

Je serais le dernier à critiquer leurs actions, pas plus que je ne critique les heureuses et fécondes expériences de rapprochement et de compréhension qui ont vu le jour sur l'initiative d'institutions privées comme le Centre européen de la culture et Fraternité mondiale, en particulier, mais personnellement je pense que le chemin du succès et son point de départ sont ailleurs.

Quand j'apprends que le Comité consultatif international des programmes scolaires, créé par le directeur général de l'UNESCO, déclare qu'à l'école primaire il faut favoriser la formation d'idées et d'attitudes propices au développement de la compréhension entre les enfants des diverses parties du monde, mais qu'il n'est ni possible, ni souhaitable de prévoir pour cela des enseignements nouveaux, j'applaudis.

Quand je lis que les représentants de dix-huit écoles normales de diverses parties du monde, étudiant ce problème de la compréhension internationale à l'Institut de l'UNESCO à Hambourg, arrivent à la conclusion que, pour développer chez les élèves la compréhension internationale et le respect des droits de l'homme, le maître doit posséder certaines qualités : sincérité, tolérance, sens aigu de la réalité et un jugement sain, et que la formation du personnel enseignant de tous les établissements d'instruction doit être orientée vers les fins de la compréhension internationale, que celle-ci exige l'emploi de méthodes efficaces s'opposant aux méthodes traditionnelles, alors je me sens plus à l'aise pour affirmer que, peu à peu, l'éducation se tourne vers l'avenir et que l'on prend conscience de la véritable fonction qui assigne comme devoir premier aux éducateurs et aux autorités scolaires de faire front contre la persistance de coutumes, de traditions, de conceptions de l'enseignement qui freinent cette évolution des éducations nationales ou nationalistes vers une éducation tout simplement humaine.

Enfin, quand je sais que les délégués officiels de soixante-treize gouvernements réunis en conférence internationale de l'instruction publique considèrent, à l'unanimité, « qu'un des principaux objets de l'éducation moderne doit être de préparer l'enfant à participer de façon consciente et active, et selon son âge et son niveau de développement, à la vie de famille, de la collectivité et de la nation et à l'avènement d'une communauté mondiale plus fraternelle, riche en aspects divers mais unie dans la poursuite de buts communs : paix, sécurité, collaboration féconde entre tous les groupes humains... », je me dis que des voies nouvelles s'ouvrent à l'action éducative, mais je me demande quelles mesures pratiques ont été envisagées et appliquées ?

A la conception d'une éducation formatrice et conservatrice, notre époque sent le besoin de substituer une pédagogie prospective qui se propose moins de former que d'informer, moins d'instruire que d'éduquer pour assurer à tous les individus, en fonction de leurs capacités propres, une adaptation harmonieuse au monde en devenir dans lequel s'écoulera leur vie d'adulte, par le développement en eux du sentiment de leur responsabilité et du sens de la solidarité.

Une telle éducation doit favoriser la coopération entre enfants par des méthodes pédagogiques appropriées dans une atmosphère scolaire prédisposant à cette collaboration. Cette éducation consiste moins en des enseignements qu'en la pratique d'activités où se justifient les bienfaits et la nécessité de l'entraide, de la solidarité.

Ce n'est que dans de telles conditions que l'enfant puis l'adolescent peuvent prendre conscience de leur apport et de leurs limites comme de l'apport et des limites d'autrui et que peuvent se développer les deux sentiments nécessaires à toute entente entre les humains : le respect et la tolérance.

Respect des différences et des particularités, tolérance à l'égard des modes de vie et de penser qui ne sont pas les nôtres.

Dès le début de la scolarité, créer des attitudes et des habitudes pour que les élèves apprennent à vaincre leur égoïsme naturel, leur indifférence ou leur agressivité à l'égard d'autrui.

Pour qu'ils fassent l'expérience continue qu'ils ne sont pas seuls et que tout ce qu'ils font, tout ce qu'ils disent et même ce qu'ils sont, provoquent chez les autres des réactions qui conduisent à l'entente et à l'harmonie ou, au contraire, à l'agressivité et au désordre. Une telle expérience ne peut être vécue que si les conditions de l'éducation favorisent la prise de conscience, par chaque enfant, de sa responsabilité et de ses attitudes. Ce n'est plus l'obéissance qui doit être le but de la discipline mais la capacité développée en chacun de savoir se conduire, de connaître ses limites et celles qu'impose à tous la vie en collectivité.

Eduquer à la responsabilité, c'est éduquer à la liberté, ou plutôt, pour éviter d'être mal compris, je dirai : éduquer à la responsabilité c'est agir pour permettre la libération progressive de l'enfant de ses tendances égoïstes et antisociales, et cette éducation ne peut réussir que par les contacts avec autrui, les échanges, les activités collectives à la réussite desquelles chacun prend sa part de responsabilité.

C'est de cette pédagogie dont nous avons besoin pour atteindre les deux objectifs fixés : capacité à s'adapter, capacité à se comprendre et s'estimer.

Unissons donc nos efforts pour commencer par le commencement : étendre le nombre des écoles et des systèmes scolaires dans lesquels sera supprimé tout ce qui dresse les élèves les uns contre les autres — et aussi leurs parents et parfois leurs maîtres... — notes, classements en particulier, qui n'existent du reste ni dans les écoles maternelles ni à l'université !

Ensuite, généraliser l'emploi de méthodes actives favorisant la collaboration entre élèves par des travaux de groupe ou d'équipe alternant avec les travaux personnels où chacun se mesure avec lui-même.

Si nous réussissons à propager une telle éducation — et chaque instituteur, chaque professeur peut y contribuer beaucoup par son action personnelle, dans sa classe — nous aurons jeté les fondements solides de l'éducation mondialiste de demain.

Je forme le vœu que des rencontres comme celle qui s'achève aujourd'hui, indépendamment du plaisir et du profit que vous avez éprouvés à vous connaître et à vous entretenir, posent à vos consciences d'éducateurs ce problème fondamental des relations humaines fondées sur la compréhension, la tolérance, le désir d'aider, de rendre service et que dans toutes les classes la devise du pays qui vous a accueillis devienne l'objectif des élèves et des maîtres : un pour tous, tous pour un ; devise qu'un de nos plus grands penseurs de Suisse romande, le théologien et philosophe Alexandre Vinet, a traduite en une formule, bien connue, qui exprime l'idéal de l'éducation dont le monde a besoin :

> « Je veux l'homme maître de lui-même, afin qu'il soit mieux le serviteur de tous. » [1]

R. Dottrens.

---

[1] Conférence prononcée aux Journées d'études européennes organisées à Genève, les 21, 22 et 23 avril, par le Centre européen de la culture.

FICHE DE CALCUL

LE MILLION

Fiche 1

A) 100 — 1 =
1.000 — 1 =
10.000 — 1 =
100.000 — 1 =
1.000.000 — 1 =

B) 100 — 2 =
1.000 — 4 =
10.000 — 7 =
100.000 — 3 =
1.000.000 — 4 =

C) 1.000 — 10 =
10.000 — 10 =
100.000 — 10 =
1.000.000 — 10 =

D) 1.000 — 20 =
10.000 — 40 =
100.000 — 30 =
1.000.000 — 60 =

E) 1.000 — 100 =
10.000 — 100 =
100.000 — 100 =
1.000.000 — 100 =

F) 1.000 — 300 =
10.000 — 500 =
100.000 — 400 =
1.000.000 — 800 =

G) 1.000.000 — 200.000 =
1.000.000 — 700.000 =
1.000.000 — 100.000 =
1.000.000 — 400.000 =

H) 1 million — 20.000 =
1 million — 40.000 =
1 million — 120.000 =
1 million — 240.000 =

I) 993.000 + ... = 1 million
875.000 + ... = 1 million
960.000 + ... = 1 million
373.000 + ... = 1 million

J) 1 million — ..... = 670.000
1 million — ..... = 136.000
1 million — ..... = 45.000
1 million — ..... = 8.700

K) La moitié de 1 million c'est : ..... : ... = ...
Le quart de 1 million c'est : ..... : ... = ...
Le dixième de 1 million c'est : ..... : ... = ...
Le huitième de 1 million c'est : ..... : ... = ...
Le centième de 1 million c'est : ..... : ... = ...
Le vingtième de 1 million c'est : ..... : ... = ...

L) 1. Le double de 920.000 dépasse le million de combien ?
2. Quelle est la différence entre le triple de 710.000 et 1 million ?
3. Au double de 840.000 il faut retrancher ..... pour avoir 1 million.
4. Si j'augmente 718.600 de ....., j'atteins le million.
5. Combien faut-il ajouter au quadruple de 73.200 pour avoir 1 million ?
6. Combien faut-il soustraire au triple de 820.000 pour obtenir le million ?

LE MILLION

Fiche 2

Pour un million de jours.

1. Une année a 365 jours. Un enfant de 10 ans a vécu pendant combien de jours ?
2. Quel est en jours l'âge d'un homme de 30 ans ? Quel est celui d'un vieillard centenaire ?
3. L'ère chrétienne a commencé à la naissance de Jésus-Christ. En l'an 2.000, l'ère chrétienne comptera combien de jours ? Et en l'an 3.000 ? Le millionnième jour de l'ère chrétienne sera-t-il plus près de l'an 2.000 que de l'an 3.000 ?

Battements de cœur.

4. Si le cœur bat une fois par seconde, cela fait combien de battements pour une minute ? Pour une heure ? Pour une journée de 24 heures ?
5. Calcule le nombre de battements pour 3 jours ; pour un mois de 30 jours ; pour 13 jours.
6. En tâtonnant, cherche pour combien de jours le nombre de battements approche du million.

Pour compter jusqu'à un million.

7. Combien doit-on prononcer de noms de nombres pour compter jusqu'à 1 million ?
8. Il y a des nombres courts et des nombres longs. Si tu mets en moyenne 2 secondes pour prononcer un nombre, combien te faudra-t-il de secondes pour compter jusqu'à un million ?
9. Toutes ces secondes feront combien de minutes ? (divise par 60).
10. Transforme ces minutes en heures (divise par 60).
11. Ces minutes représentent combien de jours de 24 heures ?
12. Ce ne serait pas réalisable de compter sans arrêt pendant tout ce temps-là. En ne comptant qu'une heure sur deux, combien mettrais-tu de jours ? Et en ne travaillant que 8 heures par jour ?

Alignons les 5 millions de Suisses.

13. J'aligne 1 Suisse par mètre, et ceci sur une ligne de 1 kilomètre. J'ai aligné combien de Suisses ?
14. Combien faut-il disposer de rangs semblables l'un derrière l'autre pour aligner les 120.000 Suisses de Lausanne ?
15. Combien faut-il disposer de rangs pour avoir 1 million de Suisses ? Pour avoir 5 millions de Suisses ?
16. Si entre chaque rang il y a 1 mètre d'intervalle, ce cortège de 5 millions de Suisses aura quelle longueur ?

Les

Editions FERNAND NATHAN

vous présentent quelques-unes de leurs toutes dernières nouveautés en matière plastique pour travaux manuels.

O 53	Ronde des petits animaux	Fr. 2.65
V 60	Timbre « Anima » animaux articulés	Fr. 7.—
O 16	Carrés crantés	Fr. 3.40
O 52	Plastichaines	Fr. 3.95
O 37	Eléments d'assemblage « encastro »	Fr. 4.95
C 25	Cubes claies plastique	Fr. 3.80

Le raphia synthétique aux chatoyantes couleurs offre d'innombrables variantes.

F 4	Echeveau de couleur	Fr. 6.90 l'éch.
F 6	Bobine couleur	Fr. 2.40 la bob.

Editions SELECTION

Avec du raphia synthétique
Fr. 5.35 l'exemplaire

Librairie en gros

J. MUHLETHALER

27, rue des Eaux-Vives, GENÈVE
Tél. (022) 36 44 52/51 — 1er étage

Le plus beau

stylo à bille

à Fr. 8.75

modèle 590

argenté

16 microns

CARAN D'ACHE

La nouvelle cartouche avec siège doré assure une écriture extra-souple et propre

Haefliger & Kaeser S. A.

NEUCHATEL Tél. 5 24 26

Combustibles solides et liquides de qualité

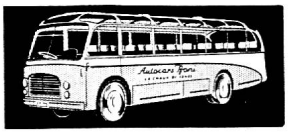

Pensez aux Cars Boni

PARC 4 - LA CHAUX-DE-FONDS - TÉL. 3 46 17

POUR VOS COURSES SCOLAIRES

Vacances horlogères,
nos magnifiques voyages :

7 jours : **Belgique-Hollande** 24-30 juillet, Fr. 295.—

7 jours : **Marseilles-Nice-Gênes** 24-30 juillet, Fr. 265.—

COIFFURE HAUTE MODE
PARIS - GENÈVE

Umbert

Coiffeur-Biosthéticien
Agréé S. F. B. Paris

3, rue Dancet - Tél. 25 34 41

Restaurant de la Clef

COURTELARY (JB)

Repas soignés — Spécialités :
fondue, poulets, truites, cuisses de grenouilles

Se recommande: E. Béguelin, propriétaire — Tél. (039) 4 33 01

« COLLÈGE PROTESTANT ROMAND »
La Châtaigneraie, FOUNEX (Vaud)

Le poste **d'instituteur ou d'institutrice**

de la classe primaire (élèves de 10 à 12 ans) est à repourvoir pour la rentrée de septembre 1960.

Les offres de services ou demandes de renseignements peuvent être envoyées à *M. Y. LE PIN, directeur du collège.* Tél. (022) 8 64 62.

Hôtel de la Gare, Saignelégier

accueille avec plaisir les écoles en promenade. Grande salle. Jardin. Cuisine renommée.

Tél. (039) 4 51 21 Famille Jolidon-Aver

Ecole anglaise en Suisse à la montagne cherche pour octobre

INSTITUTRICE

entre 25 et 45 ans. Langue maternelle française. Expérience dans l'enseignement du français désirée. Ecrire sous chiffre P 1063 DE à Publicitas S.A., Lausanne.

Pour me récompenser...

17. ...disait au roi d'Orient l'inventeur du jeu d'échecs, donne-moi
1 grain de blé pour la 1re case de mon jeu,
2 grains de blé pour la 2e case,
4 grains de blé pour la 3e case,
8 grains de blé pour la 4e case,
etc.

chaque fois que tu passeras à la case suivante, tu doubleras le nombre des grains de blé.

(Continue le tableau ci-dessus jusqu'à ce que tu trouves la case qui a droit à 1 million de grains (environ).

Millionnaire en herbe.

18. « Encore 998.537,85 francs à gagner, se disait Paul, et je serai millionnaire. »
Combien Paul possède-t-il actuellement ?

La classe sur le poids public.

19. Une classe comprend 33 élèves pesant en moyenne 30 kilos. Combien manque-t-il de grammes pour que le poids total de cette classe fasse 1 million de grammes ?

Million, mon gros souci.

20. « Quel malheur, pensait un millionnaire un peu avare, j'ai perdu un billet de 100 francs et 17 pièces de 50 centimes. » Combien lui reste-t-il ?
21. Un millionnaire ne possède pas toujours un million tout rond ! Par exemple, calcule la fortune du possesseur d'une propriété de 735.000 francs, d'une villa de 98.700 francs et de 3 immeubles de 135.000 francs l'un.

Un million grignoté.

22. Si à 1 million j'enlève 1 dizaine d'unités et 1 dizaine de mille, combien reste-t-il ?
23. ...Et si j'enlève 1 centaine de mille et 1 centaine d'unités ?
24. Un enfant écrit « 1.000.000 » sur le sable du lac. Une vaguelette arrive et efface exactement le zéro des dizaines de mille. Quelle est la différence entre le nouveau nombre et le million ?

Un million nourrissant.

25. 100 grains de riz pèsent ensemble 3 grammes. Quel serait le poids de 1.000 grains de riz ? Quel serait le poids de 100.000 grains de riz ? Quel serait le poids de 1 million de grains de riz ?

Voici la population de quelques pays.

Suisse : 5.000.000 d'habitants.	Etats-Unis : 167.000.000
Angleterre : 51.000.000.	Belgique : 9.000.000
Russie d'Europe : 160.000.000	Espagne : 29.000.000

Questions :

26. La Russie est combien de fois plus peuplée que la Suisse ?
27. La population des Etats-Unis surpasse celle de l'Espagne de combien de millions ?
28. Quel est le total des populations de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Belgique ?
29. Combien de fois faudrait-il la population de la Belgique pour égaler celle de l'Angleterre ? (répondre de cette manière : entre ... et ... fois).
30. Prends le triple, puis prends le quadruple de la population de l'Angleterre. Quel résultat est le plus proche de la population des Etats-Unis ?
31. Si sur un carré de 1 mètre de côté, tu mets 4 hommes debout, sur un carré de 1 kilomètre de côté tu en mettras 4 millions. Il faudrait combien de ces carrés pour aligner tous les Russes ? L'espace nécessaire sera un rectangle de quelle largeur et de quelle longueur ?

Réponse des problèmes. 1. 3.650 jours. — **2.** 10.950 jours ; 365.000 jours. — **3.** 730.000 jours ; 1.095.000 jours ; le million de jours est plus près de l'an 3.000 que de l'an 2.000. — **4.** 60 battements ; 3.600 battements ; 86.400 battements. — **5.** 259.200 battements ; 2.592.000 battements. — **6.** 12 jours, avec 1.036.800 battements. — **7.** 1 million. — **8.** 2 millions de secondes. — **9.** 33.333 minutes. — **10.** 555 heures. — **11.** 23 jours. — **12.** 46 jours ; 69 jours. — **13.** 1.000 Suisses. — **14.** 120 rangs. — **15.** 1.000 rangs ; 5.000 rangs. — **16.** 5.000 mètres ? Non, 4.999 mètres, soit environ 5 km. — **17.** Voici la suite du tableau : 8 grains pour la 4e case ; 16 grains pour la 5e ; 32 grains pour la 6e ; 64 grains pour la 7e ; 128 grains pour la 8e ; 256 grains pour la 9e ; 512 grains pour la 10e ; 1.024 grains pour la 11e ; 2.048 grains pour la 12e ; 4.096 grains pour la 13e ; 8.192 grains pour la 14e ; 16.384 grains pour la 15e ; 32.768 grains pour la 16e ; 65.536 grains pour la 17e ; 131.072 grains pour la 18e ; 262.144 grains pour la 19e ; 524.288 grains pour la 20e ; 1.048.576 grains pour la 21e. — **18.** 1.462,15 fr. — **19.** 10.000 grammes. — **20.** 999.891,50 fr. — **21.** 1.238.700 fr. — **22.** 989.990. — **23.** 899.900. — **24.** 1.000.000 — 10.000 = 990.000. — **25.** 30 grammes ; 3.000 grammes ; 30.000 grammes ou 30 kg. — **26.** 32 fois. — **27.** De 138 millions. — **28.** 89 millions. — **29.** Entre 5 et 6 fois. — **30.** Le triple (153 millions). — **31.** 40 carrés ; 1 km sur 40 km.

Gaston Falconnier.

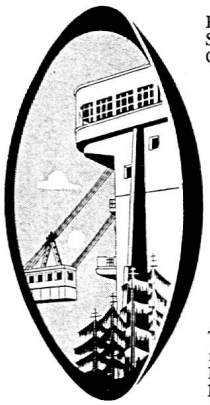

Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 **Genève-Veyrier.**

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève-Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 24 Pas de l'Echelle.

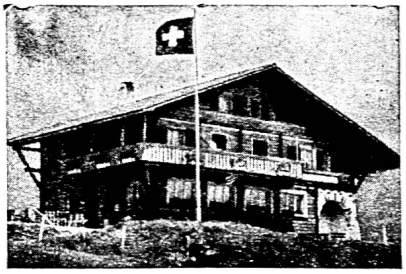

Auberge du Lac des Joncs

sur

Châtel-St-Denis

Alt. 1300 m.

But idéal de promenades
Restauration, chambres et pension
Arrangements pour écoles et sociétés
Téléphone (021) 5 91 23 — M. GENOUD

Leysin-Aï-Berneuse

Le téléférique à capacité et vitesse augmentées vous transporte, au moyen de confortables cabines à 4 places, en 12 minutes, au cœur de la région d Aï.

La Berneuse

panorama circulaire grandiose, restaurant avec grande terrasse.

Télésiège Lac d'Aï-Berneuse

Tarif pour écoles :

Télécabine : montée Fr. 1.40, descente Fr. -.80, aller et retour Fr. 1.80. A partir de 15 personnes : 1 guide gratuit; à partir de 51 personnes : 2 guides gratuits.

Télésiège : 1 course Fr. -.50
aller et retour Fr. -.90

Télésiège Wengen-Männlichen

Le **plateau du Männlichen** (à 2230 m. d'alt.) offre un **panorama inégalable** au centre de la **région de la Jungfrau** ; c'est un point de départ pour de belles **excursions** faciles à Wengen, Kleine Scheidegg ou Grindelwald et un **but** de courses d'école **idéal** pour écoliers de tout âge.

Tarifs pour courses d'école :

Ecoliers jusqu'à 16 ans :	simple course	Fr. 1.90
	aller et retour	Fr. 2.80
Ecoliers de 16 - 20 ans :	simple course	Fr. 3.10
	aller et retour	Fr. 4.60

Renseignements: Direction Télésiège Wengen-Männlichen tél. 036 / 3 45 33.

Bibliothèque Nationale Suisse Berne

J.A. Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX